

---

# Interassociatif

21 novembre 2020

---

## Associations participantes

AFESPED (x3), AECSSPD, AGEECBC, AFESH, AÉÉAS (x2), AEMVQ, SSMU, AEMDUS, ADÉPUM (x2), Heritage College, AEENAP, REEB, AFELC-UQAM, ADEPUL, EdUS McGill (x2), SOGEECOM (x3), AGÉCFXG, AELLMUM, AESPEP, AÉAPRI, AGEVCVM, AECSM, AEEESBI, AEMDHUS, MAGE-UQAC, AECSMS-UdeM, ADEESE-UQAM, AEAUM, GeoGrads Concordia,

## Participant-e-s autres

Danielle; interprète FR-EN

Michelle Wouters; interprète FR-EN

Maryane D; Secrétariat

Evelyne D; gardienne du senti

Flavie; animation

## Ordre du jour proposée :

- |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ol style="list-style-type: none"><li>0. Ouverture</li><li>0.1. Animation</li><li>0.2. Ordre du jour</li><li>0.3. Pauses et fin de l'interassociatif</li><li>0.4 Tour de table</li><li>1. Objectifs</li><li>2. Structure</li><li>3. Pandémie</li><li>3.1 Éducation</li><li>3.2 Santé</li><li>3.3 Assurance</li><li>4. Étudiant-e-s provenant de l'international</li></ol> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
-

5. Crise écologique
6. Defund the police
7. Loi 21
8. Prochaine rencontre
- 8.1. Date
- 8.2. Comité de l'ordre du jour
9. Fermeture

## 0. Ouverture

### 0.1. Animation

AFESPED propose l'ouverture de l'assemblée inter-associative à 10h15.

AFELC-UQAM appui.

Adopté à l'unanimité.

AFESPED propose que Flavie Paquin-Chabot à l'animation, Maryane Daigle au secrétariat et Evelyne Dumas comme gardienne du senti.

GeoGrads Concordia appui.

Adopté à l'unanimité.

### 0.2. Ordre du jour

AFESPED propose l'ordre du jour tel que présenté

AECSSPD appui.

Amendement: D'ajouter le point 3.4 Plateforme visioconférence

AFESH propose.

AECSSPD appui.

Adopté à l'unanimité

Retour sur la principale tel qu'amendé:

0. Ouverture
- 0.1. Animation

- 
- 0.2. Ordre du jour
  - 0.3. Pauses et fin de l'interassociatif
  - 0.4 Tour de table
    - 1. Objectifs
    - 2. Structure
    - 3. Pandémie
      - 3.1 Éducation
      - 3.2 Santé
      - 3.3 Assurance
      - 3.4 Plateforme visioconférence
    - 4. Étudiant-e-s provenant de l'international
    - 5. Crise écologique
    - 6. Defund the police
    - 7. Loi 21
    - 8. Prochaine rencontre
      - 8.1. Date
      - 8.2. Comité de l'ordre du jour
    - 9. Fermeture

Adopté à l'unanimité

### 0.3. Pauses et fin de l'interassociatif

AFESPED propose:

Considérant la nécessité qu'il y ait des pauses pour toutes, mais particulièrement pour les personnes employées pour la tenue de la rencontre, notamment l'animation, le secrétariat, le senti et la traduction ;

Considérant qu'il est exigeant qu'une rencontre se tienne sur plus de 7 h ;

Qu'à 13 h aujourd'hui, l'interassociatif prenne une pause diner de 30 minutes

Qu'à 15 h aujourd'hui, l'interassociatif prenne une autre pause de 15 minutes.

SSMU appui.

Amendement: Que l'interassociatif se termine à 17h.

Proposé par AGECR

ADEPUL appui.

Sous-amendement: Que l'interassociatif se termine à 22h.



Sous-amendement non-reçu de la part de l'animation.

Appel à la présidence par AECSMS.

Appel adopté.

Retour sur le sous-amendement: Que l'interassociatif se termine à 22h.

ADDHUM appui.

Demande de vote.

Pour: 4

Contre: 20

Abstention: 4

Battu à majorité.

Retour sur l'amendement: Que l'interassociatif se termine à 17h.

Pour: 12

Contre: 6

Abstention: 8

Adopté à majorité.

Retour sur la principale tel qu'amendée:

Considérant qu'il est exigeant qu'une rencontre se tienne sur plus de 7 h ;

Qu'à 13 h aujourd'hui, l'interassociatif prenne une pause diner de 30 minutes

Qu'à 15 h aujourd'hui, l'interassociatif prenne une autre pause de 15 minutes.

Que l'interassociatif se termine à 17h.

Demande de vote.

Pour: 22

Contre: 1

Abstention: 4

Adoptée à majorité.

## 0.4 Tour de table

AFESH propose que l'animation nomme à tour de rôle les personnes présentes à la réunion d'aujourd'hui et que, à chaque fois, la personne nommée aborde, à son gré, les points suivants :

- prénom et pronom
- champs d'études, s'il y a lieu,
- l'association qu'elle représente, s'il y a lieu,
- ses attentes vis-à-vis l'interassociatif, s'il y a lieu,
- comment se sont déroulés les assemblées générales et les activités de leur association en temps de pandémie de la COVID-19, s'il y a lieu ;
- Mets-tu ton lait avant ou après dans tes céréales

Que les personnes fassent un effort pour limiter leur intervention au point « Tour de table » à moins de 4 minutes.

ADEESE-UQAM appui.

Amendement: AGEECBC propose que les tours de parole ne dépassent pas 3 minutes par participant.e.s

MAGE-UQAC appui.

Adopté à l'unanimité.

Retour sur la principale tel qu'amendée: Que l'animation nomme à tour de rôle les personnes présentes à la réunion d'aujourd'hui et que, à chaque fois, la personne nommée aborde, à son gré, les points suivants :

- Prénom et pronom
- Champs d'études, s'il y a lieu,
- L'association qu'elle représente, s'il y a lieu,
- Ses attentes vis-à-vis l'interassociatif, s'il y a lieu,
- Comment se sont déroulés les assemblées générales et les activités de leur association en temps de pandémie de la COVID-19, s'il y a lieu ;
- Mets-tu ton lait avant ou après dans tes céréales

Que les personnes fassent un effort pour limiter leur intervention au point « Tour de table » en ne dépassant pas 3 minutes par participant.e.s.

Adopté à l'unanimité.

## 1. Objectifs

SOGEECOM propose:

Considérant l'absence d'association dite nationale reposant sur le syndicalisme de combat au soi-disant Québec ;

Considérant le besoin de constituer un mouvement étudiant combatif fondé sur la démocratie directe et adhérant à une vision anticapitaliste, féministe, anti-raciste, anti-capacitiste et anticolonialiste ;

Considérant la nécessité qu'il y ait une certaine coordination entre les associations étudiantes combattives ;

Que l'inter-associatif constitue un groupe d'associations étudiantes combattives qui se réunit dans le but d'échanger, de se consulter et de se concerter sur les enjeux étudiants ;

Que l'inter-associatif serve à contribuer à l'élaboration et au suivi de la mise en œuvre de projets communs représentatifs des préoccupations étudiantes, et ce, dans le respect des mandats et des responsabilités des associations étudiantes concernées ;

Que l'inter-associatif ne constitue aucunement une instance permanente ou une organisation entraînant le paiement d'une cotisation récurrente ;

Que les décisions de l'inter-associatif ne puissent engager l'ensemble des associations étudiantes y prenant part ;

Que les associations étudiantes y prenant part soient libres quant aux engagements qu'elles prennent par rapport aux décisions de l'inter-associatif ;

Que l'inter-associatif serve à la formation d'ententes multilatérales ponctuelles entre les associations étudiantes y participant.

Que l'inter-associatif puisse être un lieu ouvert, selon la volonté des associations étudiantes, à une collaboration à d'autres groupes ou individus

AFESH appui.

Adoptée à l'unanimité.

ADEPUL propose une plénière de 6 minutes.

AESSPD appui.

Adoptée à l'unanimité.

Ajournement jusqu'à 13h30.

AEENAP propose une réouverture du vote.

AEMDHUS appui.

Pour: 14

Contre: 0

Abstention: 2

Adoptée à la majorité.

## 2. Structure

AECSSPD propose:

Considérant que l'inter-associatif ne constitue aucunement une instance permanente ou une instance représentative des associations y prenant part ;

Considérant que l'inter-associatif sert à la formation d'ententes multilatérales ponctuelles entre les associations étudiantes y participant ;

Considérant le besoin d'une entente préalable sur la structure pouvant mener à la formation de telles ententes ;

Que l'inter-associatif imite les codes de procédure régulant les instances associatives basées sur des valeurs de démocratie participative ;

Que l'inter-associatif fonctionne selon une version du code Véronneau adapté à nos besoins, tel qu'il est annexé à la présente proposition ;

Que l'inter-associatif cherche la formation d'un consensus entre les associations étudiantes présentes ;

Que seules les associations étudiantes présentes aient un droit de vote sous le principe de « une association, un vote » ;

Que les séances de l'inter-associative commencent avec une proposition d'ouverture, avec la désignation d'un animateur ou d'une animatrice, d'un-e secrétaire et d'un-e gardien-ne du senti ainsi qu'avec l'adoption d'un ordre du jour ;

Que les associations étudiantes faisant l'animation et le secrétariat aient tout de même un droit de vote ;

Que les courriels institutionnels des associations étudiantes servent notamment de moyen de communication ;

Que les documents de travail, la liste des courriels des associations étudiantes, les procès-verbaux de l'inter-associatif et le matériel informatif soient partagés au bon vouloir des associations étudiantes sur un dossier partagé Drive ;

Qu'un groupe Facebook privé soit mis en place entre les exécutant-e-s des associations étudiantes d'une cohorte pour des échanges informels, sans que celui-ci devienne le principal moyen de communication ;

Que, sans être une obligation, un comité de l'ordre du jour soit mis en place à la fin des séances de l'inter-associatif afin de créer un ordre du jour pour la prochaine séance et, si elle n'a pas été préalablement convenue, fixer une date à cette prochaine séance ;

Que cet ordre du jour soit proposé, modifié, s'il y a lieu, et adopté lors de ladite séance.

Annexe

[Code de procédure](#)

AFESPED appuie.

Amendement proposé par la SOGEECOM: Que l'on ajoute "[et une reconnaissance territoriale](#)" à "Que les séances de l'inter-associative commencent avec une proposition d'ouverture, avec la désignation d'un animateur ou d'une animatrice, d'un-e secrétaire et d'un-e gardien-ne du senti ([ici](#)) ainsi qu'avec l'adoption d'un ordre du jour"

AECSSPD appui.

Demande de vote.

Pour: 12

Contre: 0

Abstention: 3

Adoptée à majorité.

Retour sur la principale tel qu'amendée:

Considérant que l'inter-associatif ne constitue aucunement une instance permanente ou une instance représentative des associations y prenant part ;

Considérant que l'inter-associatif sert à la formation d'ententes multilatérales ponctuelles entre les associations étudiantes y participant ;

Considérant le besoin d'une entente préalable sur la structure pouvant mener à la formation de telles ententes ;

Que l'inter-associatif imite les codes de procédure régulant les instances associatives basées sur des valeurs de démocratie participative ;

Que l'inter-associatif fonctionne selon une version du code Véronneau adapté à nos besoins, tel qu'il est annexé à la présente proposition ;

Que l'inter-associatif cherche la formation d'un consensus entre les associations étudiantes présentes ;

Que seules les associations étudiantes présentes aient un droit de vote sous le principe de « une association, un vote » ;

Que les séances de l'inter-associative commencent avec une proposition d'ouverture, avec la désignation d'un animateur ou d'une animatrice, d'un-e secrétaire et d'un-e gardien-ne du senti et une reconnaissance territoriale ainsi qu'avec l'adoption d'un ordre du jour ;

Que les associations étudiantes faisant l'animation et le secrétariat aient tout de même un droit de vote ;

Que les courriels institutionnels des associations étudiantes servent notamment de moyen de communication ;

Que les documents de travail, la liste des courriels des associations étudiantes, les procès-verbaux de l'inter-associatif et le matériel informatif soient partagés au bon vouloir des associations étudiantes sur un dossier partagé Drive ;

Qu'un groupe Facebook privé soit mis en place entre les exécutant-e-s des associations étudiantes d'une cohorte pour des échanges informels, sans que celui-ci devienne le principal moyen de communication ;

Que, sans être une obligation, un comité de l'ordre du jour soit mis en place à la fin des séances de l'inter-associatif afin de créer un ordre du jour pour la prochaine séance et, si elle n'a pas été préalablement convenue, fixer une date à cette prochaine séance ;

Que cet ordre du jour soit proposé, modifié, s'il y a lieu, et adopté lors de ladite séance.

Annexe

## [Code de procédure](#)

Demande de vote

Pour: 13

Contre: 0

Abstention: 3

Adoptée à majorité.

AECSSPD propose: Que la liste de diffusion de courriel [interassociatif@lists.riseup.net](mailto:interassociatif@lists.riseup.net) soit utilisée comme le principal moyen de communication de l'interassociatif;  
Que cette liste contient des courriels des associations étudiantes prenant part à l'inter-associatif  
AGECR appui.

Adoptée à l'unanimité.

## 3. Pandémie

### 3.1 Éducation

AFESPED propose:

Que les associations étudiantes réunies en interassociatif prennent connaissance du brouillon de la proposition appelée « Proposition de réflexions sur l'avenir de l'éducation post-COVID-19 », tel qu'annexé ci-dessous ;

Que cette proposition soit débattue, amendée et adoptée, s'il y a lieu, lors du prochain interassociatif dans l'objectif qu'elle soit ensuite proposée dans les assemblées générales respectives des associations étudiantes participant à l'interassociatif ;

Que cette proposition soit mise à la disposition des associations étudiantes participant à l'interassociatif dans un dossier Drive réservé à cet effet ;

Que les associations étudiantes ayant des amendements ou des questionnements sur cette proposition les communiquent idéalement avant le prochain interassociatif aux associations étudiantes à l'aide de la liste de diffusion de courriel [interassociatif@lists.riseup.net](mailto:interassociatif@lists.riseup.net) et qu'elles déposent ces amendements et questionnements dans le même dossier Drive que la proposition.

Que les montants proposés dans l'Annexe soit à titre indicatif seulement.

## **Annexe à la proposition**

Considérant que la gestion de la pandémie de la COVID-19 par les établissements scolaires du soi-disant Québec semble renforcer le sentiment auprès des étudiant-e-s que les parcours scolaires prennent de plus en plus la forme d'une progression solitaire et robotique, où les échanges d'idées sont secondaires ;

Considérant que la pandémie de la COVID-19 semble mettre en lumière que les administrations des établissements scolaires ont une vision essentiellement clientéliste de l'éducation ;

Considérant que cette vision clientéliste de l'éducation donne l'impression que les établissements scolaires ont pour principal objectif de vendre des diplômes qui servent à attester des compétences en vue du marché de l'emploi, alors que les réflexions critiques, l'échange d'idées, la socialisation étudiante leur apparaissent comme secondaires ;

Considérant que la crise de la COVID-19 coïncide avec des mobilisations entourant le racisme systémique au sein des établissements scolaires ;

Considérant la nécessité d'une réflexion sur l'accessibilité aux études qui met notamment en relief l'inégalité des opportunités en fonction notamment, mais non exclusivement, du classisme, du sexisme, du capacitisme, du racisme systémiques et d'autres formes de discriminations systémiques ;

Considérant que la pandémie de la COVID-19 affecte à la baisse le nombre d'inscriptions aux établissements d'enseignement postsecondaires et que ce nombre détermine en bonne partie les revenus disponibles pour ces établissements et que, avec la baisse de ces revenus, l'infrastructure technologique et l'accompagnement du personnel dans un contexte d'enseignement à distance engendrent des dépenses accrues pour les établissements d'enseignement ;

Considérant que durant cette période d'affaiblissement de la qualité de l'éducation, la déréglementation des frais de scolarité pour les étudiant-e-s provenant de l'international inscrit-e-s au 1er et au 2e cycle permet aux universités de leur exiger des frais exorbitants allant jusqu'à 11 369 \$ pour une session de 15 crédits, voire de songer parallèlement à une possible hausse des frais de scolarité à leur égard pour l'automne 2021 ;

Considérant la difficulté de plusieurs stagiaires à trouver/recevoir un placement de stage dans le contexte de la pandémie entraînant par la même occasion de nombreuses inquiétudes sur le cheminement scolaire, notamment pour les programmes où l'étudiant.e doit atteindre un nombre d'heure précis selon un ordre professionnel ou un organe du ministère;

---

Que l'ASSOCIATION participe, avec les autres associations étudiantes de l'interassociatif, à la construction et au financement d'une campagne de réflexions d'hiver 2021 à juin 2022 donnant lieu à des ateliers, des conférences et des activités de mobilisation sur les thèmes suivants :

- L'accessibilité et l'inclusivité aux études et aux savoirs
- La démocratisation des établissements scolaires

Que cette campagne engendre des réflexions plus spécifiquement, mais non exclusivement:

- sur la gratuité scolaire,
- sur les discriminations systémiques au sein des établissements scolaires,
- sur l'économie du savoir,
- sur la qualité de l'éducation et des services aux étudiant-e-s,
- sur l'austérité,
- sur la reconnaissance du travail en stage
- sur la marchandisation de l'éducation ;

Que l'ASSOCIATION fournisse une contribution unique de 1000\$ et suggère aux autres associations étudiantes d'en faire de même ;

Que cette campagne de réflexion regroupe les associations étudiantes participantes en comité organisateur où toutes les associations étudiantes qui ont adopté en assemblée générale ou en référendum une proposition d'adhésion similaire à celle-ci aient un droit de vote selon le principe "une association, un vote".

Que le comité organisateur ait les mandats suivants :

- de veiller à la mise en place, le partage ou le soutien d'activités de mobilisation, les conférences et les ateliers sur les thèmes de la campagne,
- d'organiser un calendrier des événements,
- d'adopter les prévisions budgétaires et les modifications qui s'en suivraient,
- d'adopter les états financiers,
- de créer tout comité jugé nécessaire,
- de dissoudre tout comité créé par elle,
- de confier une tâche à ses comités,
- d'élire des personnes aux comités, si nécessaires,
- de destituer les personnes élues aux comités,
- de dissoudre la campagne;

Que l'ASSOCIATION, dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, lutte pour **des mesures d'assouplissement relatives aux prolongations et aux absences pour les cycles supérieur**, pour la modalité d'évaluation succès/échec, pour le plafonnement de la taille des groupes-cours, pour l'atteinte de compétences en stage et non un nombre d'heure précis et pour la compensation de la hausse de la charge de travail pour le personnel que représentent l'adaptation et l'encadrement d'un cours à distance ;

QUE l'ASSOCIATION encourage ses membres à prendre part à ladite campagne et aux autres activités associées ;

QUE l'ASSOCIATION encourage les autres associations étudiantes à se doter d'un mandat identique.

ADEPUL appui.

Adoptée à l'unanimité.

### 3.2 Santé

### 3.3 Assurance

La question est lancée par Heritage College concernant les changements aux régimes d'assurances à cause de la COVID-19.

Certaines associations ont vécu des changements, d'autres non. Toutefois, un point commun est la réalisation d'assurances déficientes au niveau d'aide juridique et d'aide psychologique.

Plusieurs associations étudiantes parlent de sauver des sous en s'alliant avec d'autres associations.

La plupart des associations étudiantes sont avec l'ASEQ mais Heritage College signifiait qu'elles étaient plutôt avec Major Plan.

AEMDHUS propose que l'interassociatif milite pour l'accessibilité universelle aux soins de santé, incluant les soins de santé psychologiques, dentaires et optiques.

AGECR appui.

Adopté à l'unanimité.

### 3.4 Plateforme visioconférence

AGECVM propose que les rencontres de l'interassociatif se tiennent dans la mesure du possible sur des plateformes open-source et respectueuses des données comme Jitsy ou encore 8x8 meet, en priorisant la fonctionnalité et que l'on fasse un test avant la prochaine interassociatif sur ces dites plateformes.

AGECR appui.

Pause jusqu'à 15h18

AFESPED propose l'amendement: Ajouter en préfixe "Que le comité de l'ordre du jour travail à trouver une plateforme"

ADEPUL appui.

Adoptée à l'unanimité

Retour sur la principale tel qu'amendée:

AGECVM propose que le comité de l'ordre du jour travail à trouver des une plateforme pour les rencontres de l'interassociatif pour qu'elles se tiennent dans la mesure du possible sur des plateformes open-source et respectueuses des données comme Jitsy ou encore 8x8 meet, en priorisant la fonctionnalité et que l'on fasse un test avant la prochaine interassociatif sur les dites plateformes.

Adoptée à l'unanimité.

AFESH propose que les associations étudiantes qui seraient intéressées à faire un appel d'offre pour une plateforme visioconférence libre écrivent à [information@afesh-uqam.ca](mailto:information@afesh-uqam.ca)

AGECVM appui.

## 4. Étudiant-e-s provenant de l'international

AFESPED lance une discussion sur les enjeux des associations étudiantes en lien avec les membres étudiant.e.s qui proviennent de l'international.

AFESPED propose une plénière de 25 minutes pour discuter des enjeux des associations étudiantes en lien avec les étudiant.es provenant de l'international.

ADEPUL appui.

AFESPED propose:

Que les associations étudiantes réunies en interassociatif prennent connaissance du brouillon de la proposition appelée « Proposition en solidarité avec les étudiant-e-s provenant de l'international », tel qu'annexé ci-dessous ;



Que cette proposition soit débattue, amendée et adoptée, s'il y a lieu, lors du prochain interassociatif dans l'objectif qu'elle soit ensuite proposée dans les assemblées générales respectives des associations étudiantes participant à l'interassociatif ;

Que cette proposition soit mise à la disposition des associations étudiantes participant à l'interassociatif dans un dossier Drive réservé à cet effet ;

Que les associations étudiantes ayant des amendements ou des questionnements sur cette proposition les communiquent idéalement avant le prochain interassociatif aux associations étudiantes à l'aide de la liste de diffusion de courriel [interassociatif@lists.riseup.net](mailto:interassociatif@lists.riseup.net) et qu'elles déposent ces amendements et questionnements dans le même dossier Drive que la proposition.

## **Annexe à la proposition**

### **Proposition en solidarité avec les étudiant-e-s provenant de l'international**

Considérant que l'ASSOCIATION défend une société sans frontières, solidaire et inclusive ;

Considérant que les systèmes canadiens et québécois d'immigration sont hautement restrictifs et discriminatoires, en particulier pour les personnes provenant de pays colonisés ou sous-tutelle, et que leur statut migratoire reste précaire ;

Considérant que le gouvernement Legault, depuis son élection en 2018, a mis de l'avant la loi sur la déréglementation de l'industrie du taxi, le projet loi 9 sur l'immigration adopté sous bâillon, le projet de loi 21 sur la « soi-disant » laïcité de l'État, la modification au Programme expérience québécoise (PEQ), ainsi que le fameux « test des valeurs », participant donc à la (re)production et à la normalisation des discriminations systémiques ;

Considérant que ces modifications légales et réglementaires, spécialement le projet de loi 21, s'attaquent en particulier à l'autonomie des personnes identifiées comme femmes, dans leurs possibilités d'emploi, de choix de domaines d'étude ainsi que de possibilité d'immigration, et participent ainsi à la reproduction du système patriarcal ;

Considérant que la réforme de l'immigration s'inscrit dans une dynamique conservatrice et réactionnaire renforçant un système à deux vitesses dans un climat toxique des discours haineux, anti-migratoires et xénophobes qui gangrènent actuellement la société québécoise ;

Considérant les discours fallacieux d'arrimage au marché et ses impératifs qui visent à enrayer la recherche fondamentale, ainsi que la diffusion et l'avancement de la pensée critique qui, historiquement, a été le moteur des gains politiques et sociétaux sur lesquels reposent nos sociétés aujourd'hui ;

Considérant la poursuite, depuis l'automne 2019, de la déréglementation des frais de scolarité pour les étudiant-e-s provenant de l'international inscrit-e-s au 1er et au 2e cycle ;

Considérant que cette déréglementation, qui permet aux universités de fixer elles-mêmes le coût des études pour ces étudiant-e-s, vise à mettre celles-ci en concurrence pour attirer plus d'étudiants internationaux, renforçant le processus de marchandisation des études post-secondaires ;

Considérant que, pour les universités québécoises, les revenus découlant des droits de scolarité des étudiant-e-s provenant de l'international représentent une part de plus en plus grande de leur budget ;

---

QUE l'ASSOCIATION s'oppose ouvertement et fermement aux politiques anti-migratoires xénophobes du gouvernement ainsi qu'à ses dérives identitaires ;

QUE l'ASSOCIATION fasse obstacle à la déréglementation des frais de scolarité, notamment celle qui cible actuellement les étudiant-e-s provenant de l'international ;

QUE l'ASSOCIATION dénonce la décision du gouvernement d'aller de l'avant avec la remouture de la réforme du PEQ ;

QUE l'ASSOCIATION dénonce toutes tentatives d'instituer une liste de programmes d'éducation permettant l'accès au PEQ ;

QUE l'ASSOCIATION se positionne contre une vision utilitariste de l'immigration qui réduit la valeur de personnes souhaitant participer à la société à leur simple force de travail ;

QUE l'ASSOCIATION se positionne contre la vision réductrice de la mission de l'éducation et des études postsecondaires qui, pour le gouvernement, n'a de valeur que si elle sert à produire des travailleuses et travailleurs ;

QUE l'ASSOCIATION dénonce les nombreuses attaques contre l'immigration et les groupes marginalisés au sein de la société ainsi que contre la recherche fondamentale, la pensée critique, ainsi que l'accessibilité aux études supérieures ;

QUE l'ASSOCIATION entame, avec les autres associations étudiantes intéressées, avec les comités/groupes d'étudiant-e-s provenant de l'international et avec toutes organisations contre les politiques anti-migratoires et xénophobes du gouvernement, une campagne qui aurait les objectifs suivants :

- 1) L'abolition des frais de scolarité pour toutes les étudiant-e-s ;
- 2) L'abolition des conditions de sélection au PEQ pour les étudiant-e-s ayant un diplôme canadien ;
- 3) La lutte à la normalisation des discriminations systémiques, aux discours haineux, anti-migratoires, xénophobes et misogynes ;

QUE l'ASSOCIATION participe financièrement à cette campagne à la hauteur de (XXX) \$ ;

QUE l'ASSOCIATION encourage ses membres à prendre part aux actions, campagnes et activités de réflexion contre les politiques anti-migratoires et xénophobes du gouvernement ;

QUE l'ASSOCIATION soutienne et diffuse les moyens de pression entrepris par les différents groupes de pression et invite ses membres à y prendre part ;

QUE l'ASSOCIATION encourage les autres associations étudiantes, syndicats et autres groupes à se doter d'un mandat identique.

AGECR appui.

Adopté à l'unanimité.

## 5. Crise écologique

SOGEECOM propose que chaque association étudiante présente ait un tour de parole de maximum 3 minutes pour faire un état des lieux de la mobilisation face à la crise écologique au sein de son association et que les tours de parole terminent au plus tard à 16h40 et que l'on passe au point 8 ensuite.

AFESPED appui.

Mis en dépôt.

## 6. Defund the police

Mis en dépôt

## 7. Loi 21

Mis en dépôt

## 8. Prochaine rencontre

### 8.1. Date

AFESPED propose que le prochain interassociatif ait lieu le 9 janvier 2021 à 10h par visioconférence.

ADEPUL appui.

Adopté à l'unanimité.

## 8.2. Comité de l'ordre du jour

AGECVM propose que les associations intéressées de participer au comité de l'ordre du jour se manifestent dès maintenant et qu'elles soient notées au procès-verbal.

AEAUM appui.

Adopté à l'unanimité

AGECVM propose que AGECVM, AFESPED, AEAUM et SSMU soient les membres responsables, mais non exclusifs, du comité de l'ordre du jour.

AECSSPD appui.

Adopté à l'unanimité.

## 9. Fermeture

AFESPED propose d'utiliser le temps restant de la réunion pour prendre les commentaires, suggestions sur la dite réunion de manière individuelle.

AGECR appui.

Adopté à l'unanimité.

ADEPUL propose que le nom soit interassociatif pas de trait-d'union.

AFESPED appui.

Adopté à l'unanimité.

AGECVM propose la fermeture de l'assemblée.

EDUS appui.